

Veille internationale sur la culture et le commerce numérique

COOPÉRATION EN MATIÈRE DE COMMERCE NUMÉRIQUE DANS LE SILLAGE DE L'EXPANSION DES PLATEFORMES

**Par Dr. Antonios Vlassis (Center for International Relations Studies-CEFIR,
Université de Liège)**

Rapport d'analyse, décembre 2021

Le rapport de décembre commence par les discussions entre l'administration des États-Unis et plusieurs gouvernements d'Asie-Pacifique en vue d'entamer un processus formel pour l'élaboration d'un cadre de commerce numérique dans la région. Il traite également des discussions au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) relatives au moratoire concernant les droits de douane sur les transmissions électroniques, ainsi que des nouveaux développements concernant la taxe sur les services numériques et des lois sur la censure numérique. Ensuite, le rapport aborde plusieurs activités transnationales de plateformes en ligne, mettant l'accent sur de nouveaux projets commerciaux et des partenariats économiques développés par des plateformes mondiales, telles que Netflix, Apple Music, Spotify et Disney Plus, en Asie et en Europe.

Enjeux de réglementation, commerce numérique et culture

Vers un cadre commercial numérique indopacifique ?

Selon [Inside US Trade](#), au début de 2022, l'administration des États-Unis envisage de lancer un « processus formel » afin de commencer à développer un cadre économique indopacifique, qui pourrait traiter du commerce numérique, des chaînes d'approvisionnement, du contrôle des exportations, de l'interopérabilité et des semi-conducteurs, parmi d'autres domaines. La secrétaire américaine au Commerce, [Gina Raimondo](#), a déclaré que le cadre pourrait être « flexible », plutôt que structuré comme un accord de libre-échange typique.



À cet égard, l'objectif est de lancer une initiative politique qui serait « plus inclusive » que l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et qui permettrait aux États-Unis et à leurs alliés de prendre le leadership pour façonner les normes numériques dans la région. Ceci dit, un accord commercial numérique pourrait servir de première étape à l'administration des États-Unis « pour envoyer un signal fort aux partenaires et concurrents américains que les États-Unis sont de retour » dans la région indopacifique.

Au cours des trois derniers mois, l'administration des États-Unis a eu des discussions avec l'Australie, l'Inde, la Malaisie, Singapour, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon en vue de l'élaboration d'un cadre commercial indopacifique. Selon Inside US Trade, l'administration américaine cherche à développer ce cadre, qui pourrait être un accord commercial non contraignant, dans la mesure où durant les dernières années les pays de la région indopacifique sont devenus plus interconnectés par le biais d'accords, qui n'incluent pas les États-Unis, comme dans le cas du PTPGP ou du Regional Economic Comprehensive Partnership. Il convient de mentionner que, fin septembre, la Chine et Taïwan ont demandé à rejoindre le PTPGP. En outre, l'Accord sur le commerce numérique entre Singapour et l'Australie, ainsi que l'Accord de partenariat sur l'économie numérique entre Singapour, la Nouvelle-Zélande et le Chili (DEPA) pourraient servir de modèle pour établir un nouveau cadre de commerce numérique conçu sous la direction de l'administration américaine.

Enfin, Dan Tehan, ministre australien du Commerce, du Tourisme et de l'Investissement, a déclaré que « de toute évidence, les États-Unis visent une politique commerciale centrée sur les travailleurs et veulent vraiment s'assurer que tout ce qu'ils font dans le cadre de la politique commerciale générera des emplois ». En effet, l'administration Biden doit convaincre, d'un côté, ses alliés de la région indopacifique de la nécessité stratégique et commerciale pour développer un cadre traitant de l'économie numérique, et, de l'autre côté, envisager comment obtenir l'aval de l'aile gauche du parti démocrate pour un accord numérique axé sur des questions technologiques de pointe.

Moratoire sur les droits de douane sur les transmissions électroniques

Une question clé à aborder lors de la 12e Conférence ministérielle de l'OMC (CM12) qui devait débiter le 29 novembre, mais qui a été reportée, est le moratoire sur l'imposition de droits de douane sur les transmissions électroniques.



Depuis 1998, les membres de l'OMC ont convenu de ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques, conformément au moratoire de l'OMC sur les droits de douane sur les transmissions électroniques. Bien que le terme « transmissions électroniques » ne soit pas défini, il englobe des transmissions allant des logiciels, courriels et messages à la musique numérique, aux films et aux programmes-vidéo. Le moratoire n'est pas permanent. Tous les deux ans, les gouvernements conviennent de prolonger le moratoire lors de la Conférence ministérielle biennale de l'OMC.

Mi-octobre 2021, un projet de décision ministérielle visant à prolonger le moratoire de l'OMC jusqu'à la prochaine Conférence ministérielle a été présenté par une vingtaine de membres de l'OMC, dont l'Australie, le Canada, le Chili, la Corée, la Nouvelle-Zélande, Singapour et le Royaume-Uni. En outre, à la mi-novembre, les États-Unis, l'Union européenne, le Japon, le Mexique et le Brésil ont exprimé leur soutien au projet de décision. Selon la position des États-Unis, le moratoire « a soutenu la croissance rapide du commerce numérique au cours des deux dernières décennies et les États-Unis continuent de croire que les membres de l'OMC devraient être prêts à accepter un moratoire permanent ».

Comme lors des précédentes conférences ministérielles, l'Inde et l'Afrique du Sud ont exprimé leurs préoccupations concernant le moratoire, soulevant des questions sur la portée du moratoire, son interprétation et ses effets sur les économies en développement. Selon une communication commune, l'Inde et l'Afrique du Sud ont insisté sur le fait que « puisque le moratoire ne s'applique qu'à la transmission électronique, les membres pourraient imposer des droits de douane sur le contenu transmis ». Ils ont ajouté que « les pays développés ont eu recours aux droits de douane pour protéger leur industrie, en leur permettant de devenir compétitifs sur le plan international [...] il serait juste que le monde en développement se voie offrir une opportunité similaire. Ainsi, maintenir la marge de manœuvre nécessaire pour imposer des droits de douane devient un objectif important ».

Enfin, en novembre 2021, plus de 70 associations industrielles actives à travers le monde ont publié une déclaration mondiale de l'industrie, invitant les membres de l'OMC à renouveler le moratoire jusqu'à la 13e Conférence ministérielle.

Les États-Unis, l'Inde et la Turquie concluent un accord sur la taxe sur les services numériques

Les États-Unis ont accepté de mettre fin à leurs enquêtes au titre de la Section 301 concernant les taxes sur les services numériques imposées par la Turquie et l'Inde et affectant principalement les grandes entreprises technologiques américaines, telles que Google ou Facebook. Cette décision a été prise à la suite d'un accord pour traiter de la transition vers un nouveau régime fiscal mondial pour les grandes entreprises très rentables. En ce sens, l'Inde et la Turquie pourront maintenir leurs impôts en place jusqu'à ce qu'un nouveau cadre international négocié au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) soit mis en œuvre - ce qui devrait se produire dans le courant de 2023. Il convient de mentionner que l'Inde et la Turquie ont accepté de créditer les entreprises américaines si leurs paiements d'impôts pendant la période de transition dépassent ce qu'elles auraient payé en vertu des nouvelles règles. Les États-Unis ont conclu un accord similaire avec la France, le Royaume-Uni, l'Autriche, l'Espagne et l'Italie.

Lois sur la censure numérique

Fin octobre, essayant d'aligner davantage Hong Kong sur la Chine, les législateurs de Hong Kong ont approuvé une loi modifiée, qui autorisera la censure des films sur la base de la loi de Hong Kong sur la sécurité nationale et de considérations de sécurité chinoise. Par ailleurs, la loi amendée, qui cherche à saper une culture cinématographique hongkongaise dynamique et établie de longue date, donne aux autorités des pouvoirs rétroactifs. Jusqu'à présent, la loi modifiée ne couvre pas la projection de films en ligne ; cependant, la loi pourrait être sujette à interprétation. En ce sens, comme le mentionnait le Hollywood Reporter, « la loi pourrait remettre en cause les contenus diffusés » sur des plateformes de diffusion en continu globales qui fonctionnaient jusqu'à présent librement à Hong Kong.

Fin novembre, le commissaire public russe à la protection des familles a accusé la société de diffusion en continu Netflix d'avoir violé la loi russe sur la « propagande homosexuelle », selon Reuters. Le commissaire s'est plaint au ministère de l'Intérieur que Netflix a violé une loi de 2013 qui interdit la diffusion de « propagande de relations sexuelles non traditionnelles » parmi les Russes de moins de 18 ans, lors de la diffusion par Netflix « de thèmes LGBT avec un label 16+ ». Si Netflix est reconnu avoir enfreint la loi, le service pourrait être temporairement suspendu.

Activités mondiales des plateformes en ligne

Nouveaux projets économiques et expansion géographique

À la suite du succès mondial de la série « Squid Game » dans une langue autre que l'anglais, Netflix a annoncé son intention d'ajouter 50 titres de films et de contenus télévisés japonais dans son catalogue de diffusion en continu existant, qui contient actuellement 90 longs métrages japonais. À cet égard, le célèbre réalisateur Hirokazu Koreeda a été engagé pour réaliser une série et un film pour Netflix.

Par ailleurs, pour un total de 214 millions d'abonnés payants, Netflix a ajouté 4,4 millions d'abonnés nets entre juillet à septembre 2021, contre 1 million d'abonnés ajoutés au deuxième trimestre. Disney Plus, pour sa part, a annoncé 2,1 millions d'abonnés pour ce trimestre, soit de juillet à septembre, contre 12,6 millions ajoutés le trimestre précédent. En novembre, Disney Plus a été lancé à Hong Kong, en Corée du Sud et à Taïwan, tandis qu'Apple TV Plus a également été lancé en Corée du Sud au début de novembre. Pour Netflix, la région d'Asie-Pacifique s'avère le principal contributeur à la croissance du nombre d'abonnés, avec 2,2 abonnés supplémentaires, suivie de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique (1,8 million), de l'Amérique latine (0,3) et des États-Unis/Canada (0,07). Enfin, le 2 octobre, Disney Plus comptait 118,1 millions d'abonnés payants à travers le monde. Dans l'ensemble, Disney a signalé 179 millions d'abonnements au total sur Disney Plus, ESPN Plus et Hulu, contre 174,9 millions au trimestre précédent.

Enfin, la plateforme américano-suédoise Spotify reste la plus grande plateforme de diffusion en continu de musique au monde, avec 381 millions d'utilisateurs actifs mensuels selon son dernier rapport, contre 365 millions d'utilisateurs actifs mensuels au cours du trimestre précédent. La société a déclaré avoir 172 millions d'utilisateurs premium qui paient pour le contenu sans publicité de la société, contre 165 millions d'abonnés payants le trimestre passé.

Nouveaux partenariats et acquisitions

Fin novembre 2021, Netflix a annoncé son premier accord avec un acteur majeur de l'industrie des effets spéciaux en demande, essayant d'étendre considérablement son empreinte en matière de VFX (effets visuels).



Pour cela, l'entreprise a annoncé l'acquisition de la société d'effets spéciaux Scanline VFX, une firme basée au Canada qui a travaillé sur plusieurs émissions originales de Netflix, telles que "Stranger Things" ou "Cowboy Bebop", ainsi que sur des films de Marvel et sur "Games of Thrones". La société fondée en 1989 à Munich exploite plusieurs bureaux dans le monde, comme à Los Angeles, Londres, Vancouver, Montréal, Stuttgart et Séoul et emploie plus de 1 100 personnes. Selon [Variety](#), Netflix, qui devrait dépenser plus de 17 milliards de dollars cette année en contenu, exploitera Scanline VFX en tant que société commerciale autonome. Il convient de mentionner qu'à la mi-novembre le studio d'effets spéciaux basé en Nouvelle-Zélande [Weta Digital](#), co-fondé par Sir Peter Jackson, a été vendu pour 1,625 milliard USD à Unity Software, une plateforme de développement de jeux 3D basée aux États-Unis.

De plus, au Royaume-Uni, Pinewood Group a prolongé son accord avec Netflix, qui doublera son centre de production aux Shepperton Studios de 14 à 31 scènes. Netflix, qui a dépensé un milliard de dollars pour « faire environ 60 émissions de télévision et films au Royaume-Uni l'année dernière », dont « Sex Education » et « The Crown », commencera à utiliser le site étendu une fois terminé en 2023.

Enfin, Apple Music et Tencent Music Entertainment, la filiale de musique en ligne de la société technologique chinoise Tencent, ont conclu un accord sur la diffusion en continu mondiale. Tencent a annoncé que « les maisons de disques et les artistes qui font partie de son programme "Music Could" peuvent désormais distribuer leurs œuvres via Apple Music », permettant à plusieurs musiciens chinois de diffuser leur musique à l'échelle mondiale. En outre, Apple s'est efforcé d'obtenir le service de musique Apple sur des appareils et des plateformes autres que les siens. À cet égard, le service de diffusion en continu de musique est désormais disponible sur les téléviseurs LG via le LG smart TV App Store. Il convient de mentionner que l'application musicale d'Apple est également disponible sur les smart TVs de Samsung depuis avril 2020.

Des lectures supplémentaires pour le rapport de décembre :

- How big tech is changing who's in charge of our rights and freedoms, The Conversation, 16 novembre 2021, [Lien](#).
- Defining what's ethical in artificial intelligence needs input from Africans, The Conversation, 23 novembre 2021, [Lien](#).

Sources indicatives

- Work Programme on Electronic Commerce, Draft Ministerial Decision, World Trade Organization, 21 novembre, [Lien](#).
- Eyeing an Indo-Pacific framework: Waiting for more 'flesh on the bones', 24 novembre, [Lien](#).
- US says new Indo-Pacific economic framework not typical trade deal, Reuters, 19 novembre, [Lien](#).
- Raimondo: US aims to forge Indo-Pacific economic framework in 2022, Inside US Trade, 17 novembre, [Lien](#).
- Moving to terminate India trade retaliation after digital services tax agreement, says US trade representative, The Times of India, 25 novembre, [Lien](#).
- Hong-Kong Passes Censorship Law Banning Films Against China's National Security Interests, The Hollywood Reporter, 27 octobre, [Lien](#).
- Netflix reveals huge expansion of Japanese Programming, Collider, 11 novembre, [Lien](#).
- Disney Plus hits slowdown to add just 2.1 million subscribers, misses Wall Street expectations, Variety, 10 novembre, [Lien](#).
- Spotify expects to have over 400M users by the end of the year, The Verge, 27 octobre, [Lien](#).
- Netflix Adds 4.4M new subscribers in third quarter, surpassing projections, The Hollywood Reporter, 19 octobre, [Lien](#).
- Netflix to double size of Shepperton Studios base in boost for UK output, The Guardian, 16 novembre, [Lien](#).
- Apple Music expands Chinese music reservoir via Tencent deal, Techchurch, 9 novembre, [Lien](#).

DIRECTION

Gilbert Gagné, chercheur au CEIM et directeur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC).

RÉDACTION

Antonios Vlassis, maître de conférences et chercheur, Center for International Relations Studies (CEFIR)-Université de Liège, membre au CEIM.

Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est, Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-1560, Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA. Téléphone : 514 987-3000, poste 3910 / Courriel: ceim@uqam.ca / Site web: www.ceim.uqam.ca

Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC)

33 rue Milton, bureau 500, Montréal (Québec), H2X 1V1, CANADA. Téléphone : 514 277-27666 / Courriel : coalition@cdc-ccd.org / Site web : www.ficdc.org

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette note analytique demeurent sous l'entière responsabilité du rédacteur ainsi que du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation et n'engagent en rien ni ne reflètent ceux de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle.